



URGENCE SOCIALE : JOURNEE DE MANIFESTATION A L'APPEL DE LA CGT MARDI 5 FEVRIER ...

Depuis de nombreuses années, les politiques menées par les gouvernements successifs génèrent de fortes injustices sociales, territoriales et fiscales. La CGT n'a cessé d'alerter les pouvoirs publics, de mobiliser dans les entreprises et les services contre des réformes régressives et pour une autre répartition des richesses produites dans le pays... Gouvernement et patronat sont restés sourds et sont responsables de la crise actuelle. Ce ne sont pas les mesurette récentes annoncées par le gouvernement en réponse au mouvement des gilets jaunes qui répondent aux urgences sociales.

Les 57 milliards d'euros versés aux actionnaires des grandes entreprises démontrent l'ampleur des richesses créées par les travailleurs.

La Fédération CGT du Spectacle se joint à l'appel de sa confédération à se mobiliser le 5 février prochain. Dans le cadre de cette mobilisation nationale, elle revendique :

- une augmentation du Smic, du point d'indice, de tous les salaires et pensions ainsi que des minimas sociaux ;
- le retrait de la lettre de cadrage du gouvernement qui exige des économies de 3,9 milliards euros sur le dos des privés d'emploi dont les salariés intermittents ;
- une réforme de la fiscalité : une refonte de l'impôt sur le revenu lui conférant une plus grande progressivité afin d'assurer une plus grande redistribution des richesses et d'alléger le poids de l'impôt indirect (TVA, TICPE) pénalisant les salariés et les ménages, le paiement des impôts en France de grandes sociétés (ex. : GAFA), une imposition plus forte des plus hauts revenus et de la détention de capital ;
- la suppression des aides publiques aux entreprises (CICE, et exonérations diverses, etc.) qui ne servent ni l'emploi, ni la revalorisation des salaires, ni l'investissement de l'appareil productif et mettent à mal notre protection sociale ;
- le développement des services publics, partout sur le territoire, en réponse aux besoins de la population, avec des moyens suffisants en personnels pour un bon exercice de leurs missions ;
- le respect des libertés publiques tel que le droit de manifester remis en cause par le gouvernement.

La CGT Spectacle et ses syndicats appellent les artistes, techniciens, personnels administratifs et d'accueil appelle à tenir des assemblées générales, sur tous les lieux de travail et dans tous les secteurs du spectacle pour réussir la grève et les manifestations le mardi 5 février 2019.

A cette fin, nous déposons des préavis de grève couvrant l'ensemble des salariés Mardi 5 février 2019 de 0h00 à 24h00 (sur notre site www.fnsac-cgt.com).

POUR L'ILE-DE-FRANCE : RDV DE LA CGT A 14H ANGLE RUE SAINT-BON ET RUE DE RIVOLI POUR UNE MANIFESTATION DEPUIS HOTEL DE VILLE JUSQU'A CONCORDE (via rue de Rivoli).

Le rdv fédéral sera communiqué rapidement. Pour les rdv en région, vous rapprocher des UD et des syndicats.

Paris, le 29/01/2019.